

Publié le 29 février 2012

Compagnie de chauffage : Le bois pour l'indépendance énergétique

En développant pour son réseau de chaleur des sources d'énergies locales et durables, comme le bois et les ordures ménagères, la Compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise (CCIAG) poursuit une stratégie économique et écologique initiée il y a près de 20 ans.



Rodée à l'utilisation des ressources locales en matière d'énergie, avec l'exploitation pendant des décennies d'un gisement de charbon, la région grenobloise tient aujourd'hui à s'affranchir au maximum d'un marché international des énergies fossiles, jugé fluctuant et polluant. Pour la Compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise (CCIAG), qui couvre six communes de l'agglomération et fournit en chaleur l'équivalent de 92 000 logements, cette stratégie s'appuie aujourd'hui sur un mix énergétique où se retrouve fioul (10,6 %), gaz naturel (14,4 %), charbon (24 %) mais surtout bois local (14 %) et ordures ménagères (33,8 %). « Plus de la moitié de nos sources d'approvisionnement sont ainsi des EnR&R ¹ (commente Hervé Druart, directeur général de la CCIAG. Nous gérons au total six centrales qui produisent de la chaleur sous forme d'eau surchauffée à 180° C et alimentent un réseau de 159 kilomètres sous la voie publique ». Athanor, propriété de la Metro (Communauté d'agglomération de Grenoble), fonctionne à l'année à partir des déchets ménagers. Trois centrales s'ajoutent à cette production selon les besoins : la Poterne (charbon, bois, farines), Isergie en cogénération (production d'électricité et de chaleur à partir du gaz) et la Villeneuve (charbon, bois). Enfin, deux centrales de secours, fonctionnant au fioul, assurent un dépannage d'appoint.

Le bois comme atout

Mais c'est l'utilisation du bois qui monte désormais en puissance. « Le recyclage des déchets ménagers et du bois (récupération et plaquettes forestières), est la meilleure réponse que nous pouvons apporter au réchauffement climatique et à la pollution des villes », explique Hervé Druart. L'évolution veut s'appuyer sur « l'exploitation d'une ressource disponible locale et la structuration d'une filière bois-énergie ». Dans ce département forestier, plus de 60 000 tonnes de bois sont déjà transformées en chaleur sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve. « Énergie écologique, le bois n'apporte pas de gaz carbonique supplémentaire à l'atmosphère, car il recycle le carbone capté par la végétation au cours de sa croissance, rappelle le directeur de la Sem.

De 2007 à 2010, la part du bois dans le panier de combustibles a doublé, passant de 9 % à 18 %. L'ambition à court terme est de l'augmenter encore grâce à une nouvelle centrale biomasse en substitution d'une centrale obsolète, avec un supplément de 40 000 tonnes par an à l'horizon 2015 ». Au total, près de 100 000 tonnes de bois seraient ainsi valorisées en chaleur, soit près de 25 % de l'énergie produite par la Sem. « La filière bois-énergie contribue à la maîtrise des ressources, entretient la forêt, soutient l'emploi local et participe à la

limitation des gaz à effet de serre », poursuit le directeur qui a signé en octobre une convention pour valoriser le bois des berges de l'Isère en chaleur avec le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI). Quelques mois plus tôt, une convention avait également été signée avec l'Association des Dignes Isère-Drac-Romanche pour valoriser en chaleur les 3 000 tonnes de bois prélevées chaque année sur les digues.

¹ Énergies renouvelables et de récupération
